

■ **Warner Electric S.A.**, à Villars-Sainte-Croix, commerce d'instruments de contrôle et autres produits, notamment électriques (FOSC du 23.03.2001, p. 2177). Selon décision de son assemblée générale du 27 juin 2002, contrat de fusion du 27 juin 2002 et bilan au 31 décembre 2001, la société est dissoute sans liquidation, au sens de l'article 748 CO, par le fait que la société Danaher Motion SA (ci-devant ACC Motion S.A.), à Villars-Sainte-Croix, en reprend l'actif et le passif.

Journal no 6552 du 05.07.2002
(00554464 / CH-550.0.064.970-1)